

Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

NGO Action News

27 juillet 2023

Moyen-Orient

- Le 25 juillet, [Adalah](#) a publié un communiqué de presse en réponse à l'approbation par la Knesset israélienne, le même jour, des amendements à l'ordonnance sur les sociétés coopératives. Affirmant que cette loi renforce encore la ségrégation raciale, Adalah a déclaré qu'elle déposerait une requête à son encontre auprès de la Cour suprême.
- Le 24 juillet, le [Centre Al Mezan pour les droits de l'homme](#) a publié un communiqué de presse soulignant les violations des droits de l'homme commises par les forces navales israéliennes contre les pêcheurs palestiniens au large de la côte de Gaza. Dans un incident survenu récemment, les forces israéliennes ont procédé à l'arrestation arbitraire de quatre pêcheurs et à la confiscation de leur embarcation dans les eaux territoriales palestiniennes.
- Le 24 juillet, [B'Tselem](#) a publié un article soulignant la fréquence des incursions dans le camp de réfugiés de Balata, à Naplouse, depuis le début de l'année. Selon cet article, au moins neuf Palestiniens, dont cinq n'étaient pas armés, ont été tués depuis janvier.
- Le 22 juillet, le [Centre palestinien pour les droits de l'homme](#) a publié un communiqué de presse condamnant l'exécution extrajudiciaire, le 21 juillet, de deux civils palestiniens, dont un enfant, par les forces israéliennes à Naplouse et Ramallah.
- Le 17 juillet, l'[Association pour les droits civils](#) (ACRI) en Israël a déposé auprès de la Cour suprême un second recours contre le commissaire de police, l'enjoignant d'ordonner aux policiers de s'abstenir de confisquer et d'interdire les drapeaux palestiniens. Cette décision fait suite à une requête déposée auprès de la Cour suprême en février 2022, dans laquelle l'ACRI exige que cessent le harcèlement des manifestants portant le drapeau palestinien et la confiscation des drapeaux palestiniens à Jérusalem.

Asie et Europe

- Le 25 juillet, l'[Association France Palestine Solidarité](#) a publié un article faisant état de la récente escalade de la violence dans le gouvernorat de Naplouse, des morts étant dénombrés chaque semaine depuis le début du mois de juillet. L'article établit un lien entre ce regain de violence et les actions de l'armée israélienne et des groupes de colons armés.
- Le 23 juillet, [Law for Palestine](#) a publié la version anglaise d'un article écrit par Henrik Carlborg, président de l'Association suédoise de solidarité avec la Palestine, intitulé « The

crime of aggression: Myths, Facts and Swedish Laws ». Cet article met en lumière le comportement israélien dans les guerres israélo-arabes.

- Le 20 juillet, l'[Association Belgo-Palestinienne](#) a publié un article sur la question de l'incarcération et de la détention administrative des Palestiniens. Cet article indique que plus de 800 000 Palestiniens sont passés par les prisons israéliennes depuis 1967, affirmant en outre que, depuis la seconde Intifada, Israël a exploité le régime des détentions administratives pour conforter sa politique d'apartheid.
- Le 14 juillet, l'[Agence Média Palestine](#) a publié un entretien (en français) avec Noura Erakat, autrice du livre *Justice for Some: Law and the Question of Palestine*, qui traite de l'invasion de Jénine et des limites du recours au droit international pour s'opposer aux violences israéliennes.

Amérique du Nord

- Le 2 août, [Churches for Middle East Peace](#) organisera une session de prière et de jeûne sur Zoom afin de se concentrer sur les difficultés que rencontrent les Palestiniens dans leur lutte contre la violence des colons et l'expansion des colonies.
- Le 31 juillet, [Americans for Peace Now](#) organisera une discussion en ligne avec Francesca Albanese, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les territoires palestiniens occupés, à 12 heures HAE.
- Le 24 juillet, le [Jerusalem Fund](#) a publié un article indiquant que les manifestations généralisées en Israël en réponse au vote visant à abolir la doctrine dite du « caractère raisonnable » ne changeront pas sensiblement la situation des Palestiniens. Cette doctrine donnait à la Cour suprême israélienne l'autorité d'intervenir judiciairement dans les décisions gouvernementales majeures, y compris la nomination de ministres et de fonctionnaires clés. Son abolition a déclenché des manifestations à grande échelle en Israël, mais, selon l'article, l'oppression des Palestiniens se poursuit sans relâche.

Nations Unies

- Le 20 juillet, le Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a organisé, en coopération avec l'Organisation de la coopération islamique (OCI), la conférence internationale annuelle sur la question de Jérusalem, qui avait pour thème « l'incidence des politiques de colonisation israéliennes sur la population palestinienne de Jérusalem ». L'enregistrement de l'événement est disponible sur le [site Web du Système d'information des Nations Unies sur la question de Palestine \(UNISPAL\)](#).
- Le 26 juillet, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ([OCHA](#)) a publié un rapport de situation détaillant les activités humanitaires menées après l'opération des forces israéliennes à Jénine au début du mois. Afin de répondre aux besoins des réfugiés palestiniens dans le camp de Jénine, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour

les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ([UNRWA](#)) a lancé un appel de fonds de 23 millions de dollars le 24 juillet.

- Le 26 juillet, l'[UNRWA](#) a publié un article indiquant que l'Allemagne avait fourni 37 millions d'euros d'assistance alimentaire à Gaza, tout en invitant ses partenaires à combler le déficit restant de 75 millions de dollars afin que l'Office ne soit pas contraint d'interrompre la fourniture de son assistance en septembre. Le 20 juillet, l'UNRWA a également publié un [communiqué de presse](#) annonçant une contribution de 400 000 euros au titre de l'aide humanitaire de l'Union européenne pour répondre aux besoins humanitaires résultant du conflit de mai 2023 à Gaza.

Cette lettre d'information recense les informations sur les activités récentes et à venir des organisations de la société civile affiliées au Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Le Comité et la Division des droits des Palestiniens du Secrétariat des Nations Unies communiquent les informations « en l'état », sans garantie d'aucune sorte et déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude ou à la fiabilité des informations contenues dans les sites Internet dont les liens figurent dans la lettre d'information.



<http://www.facebook.com/UN.palestinianrights>



<http://www.twitter.com/UNISPAL>